

---

## Inscription funéraire trouvée à Gondreville (Loiret, cité des Sénons)

*A funerary inscription found at Gondreville (Loiret, city of the Senones)*

Monique Dondin-Payre et Camille Scaon

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/839>  
ISSN : 1951-6207

### Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

### Référence électronique

Monique Dondin-Payre et Camille Scaon, « Inscription funéraire trouvée à Gondreville (Loiret, cité des Sénons) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 45-46 | 2006-2007, mis en ligne le 08 avril 2008, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/839>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Inscription funéraire trouvée à Gondreville (Loiret, cité des Sénons)

*A funerary inscription found at Gondreville (Loiret, city of the Senones)*

Monique Dondin-Payre et Camille Scaon

---

## 1. Circonstance de la découverte

- 1 Le bloc calcaire portant cette inscription a été mis au jour en novembre 2006 au cours de l'intervention d'archéologie préventive menée dans le cadre du projet d'autoroute A.19 sur le site du "Cocluchon" sur la commune de Gondreville (Loiret), dans la cité des Sénons (Scaon à paraître) (Fig. 1).

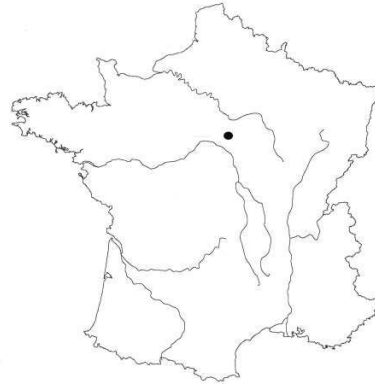
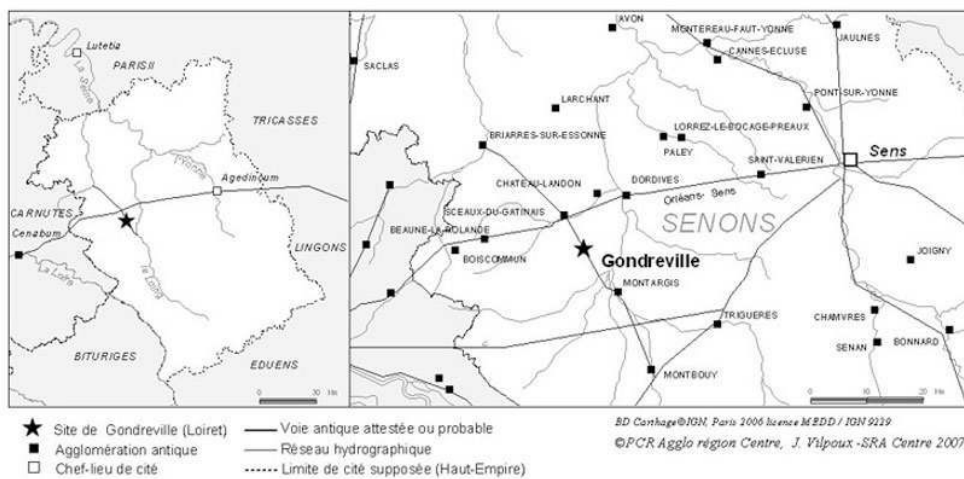


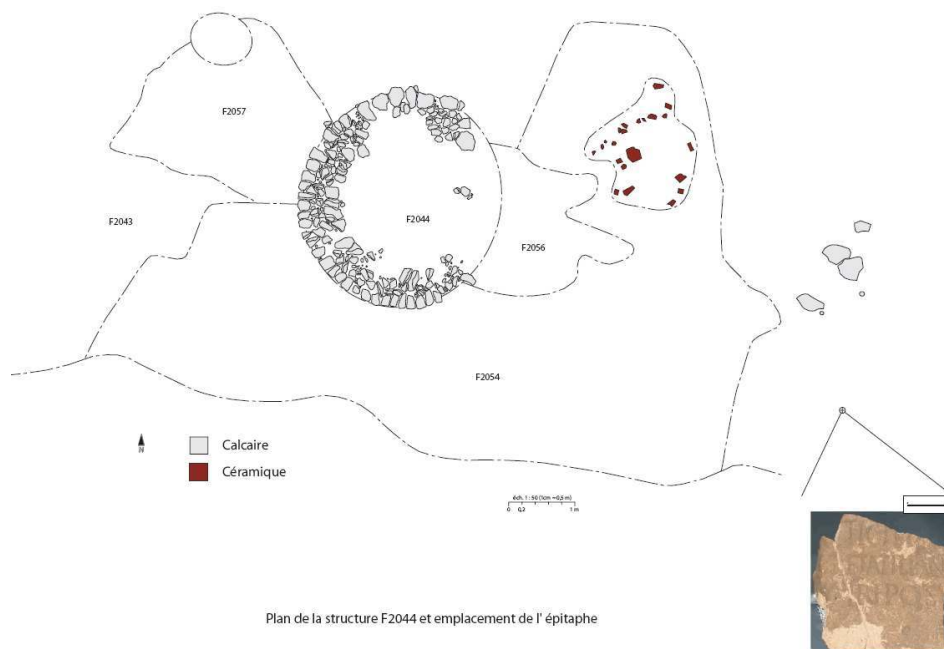
Fig. 1 : Localisation du site de Gondreville dans le Loiret et les cités gallo-romaines au Haut Empire



DAO : J. Vilpoux, SRA Centre

- 2 Le contexte concerne une occupation gallo-romaine, associée à la voie nord-sud venant de l'agglomération antique de Montargis et menant à celle de Sceaux-du-Gâtinais-Aquis *Segetae*. Un ensemble funéraire du Haut Empire a notamment été fouillé, comprenant la fondation d'un petit mausolée circulaire (Fig. 2), en "fer à cheval" ouvert vers l'est, et attribuable à la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ou à la première moitié du II<sup>e</sup>.
- 3 Le bloc fragmentaire a été mis au jour dans une couche de destruction du monument, dont il pourrait donc provenir.

Fig. 2 : Le monument funéraire de Gondreville, avec la localisation de la découverte



DAO : C. Scaon

## 2. Description

- 4 Ce bloc de calcaire coquillier non local, blanc à l'origine – comme le prouve la couleur au niveau de la cassure, notamment à gauche, jauni en surface par endroits, comprend de très nombreux fossiles. Ils sont bien visibles au dos, non équarri, et ont laissé des traces de trous et des irrégularités sur la face inscrite, pourtant soigneusement travaillée pour offrir une surface aussi lisse que possible au graveur : par exemple, à la dernière ligne, avant la première lettre et entre le P et le O.
- 5 Il est complètement brisé en haut et à droite, en partie à gauche et ébréché en bas. Avant la découverte mais récemment (terrassement préliminaire à la fouille), il a été cassé à gauche ; cependant, les morceaux subsistants sont bien jointifs, et la lecture n'est pas entravée. Dans son état actuel, il mesure au maximum 15 x 18 cm.
- 6 Puisque le dos n'a pas été travaillé, il ne s'agit pas d'une plaque isolée, mais d'un bloc encastré dont l'épaisseur actuelle varie du simple au double selon les emplacements (au maximum 7 cm) (Fig. 3).

Fig. 3 : L'inscription funéraire de Gondreville



photo C. Scaon

### 3. Le texte

- 7 Au premier coup d'œil, ce qui frappe est le caractère soigné de l'inscription. Un *ductus* discret mais très net calibre la taille des lettres, et, au moins en bas, le champ épigraphique est dessiné par une ligne incisée (2,2 cm en dessous de la dernière ligne écrite). On est ainsi assuré que la ligne du bas est bien la dernière du texte. L'interligne est uniformément de 1,5 cm. Le texte est gravé en majuscules rubrifiées, profondément incisées en biseau, avec des jambages élégants (R ligne 3), des arrondis prononcés (C, ligne 1 ; O, ligne 3). Les lettres sont terminées par des *apices* qui leur confèrent une grande élégance ; elles sont très régulièrement espacées (0,5 cm), même pour les mots entre lesquels ne s'intercale aucune ponctuation. Elles ont 1,5 cm de large, 2 cm pour les caractères ronds, comme le C ou le O ; 2,2 cm de haut, sauf le T de la 1<sup>ère</sup> ligne, qui mesure 3 cm. La mise en page a été étudiée de sorte que les marges sont parfaitement respectées : celles-ci sont de 3 cm à gauche et de 5,5 cm en bas ; évidemment, les chances de marges inégales sont plus grandes pour les fins de ligne qui manquent ici.
- 8 Cette recherche dans la présentation conduit à interpréter le trait qui semble prolonger vers le haut la hampe du premier T de la ligne 3 (ET) comme une des nombreuses imperfections de la pierre, qui ne fait pas partie de la lettre ; il ne semble d'ailleurs pas enduit de peinture.

## 4. La nature du document : funéraire

- 9 Le dernier mot – *posu[erunt]* ou *posu[it]* – montre qu’il s’agit d’une dédicace ou d’une épitaphe. Avant POSV, TRI se rapporte au bénéficiaire : *pa]/tri*, ou *fra]/ tri* ou *ma]tri* ; c’est l’expression d’un lien de parenté familial qui renvoie à un contexte privé, donc à une épitaphe. Aux lignes antérieures sont énumérées plusieurs personnes : [... / ET ATILIA N [...
- 10 On peut donc proposer la restitution : *Ti(berius) Cl(audius) fil(ius) [...]* ou *Ti(berius) Cl(audii) fil(ius) / et Atilia N[...]*. Le nominatif de *Ti* est entraîné par *Atilia* ; selon la restitution choisie *Claudius* est au nominatif ou au génitif ; on verra ce qu’il en est de *fil*.
- 11 Deux personnes au moins, un homme et une femme, qui ont nécessairement un lien de parenté entre elles et avec la troisième personne, défunt(e), ont fait faire (*posuerunt*), pour celui ou celle-ci, au minimum une épitaphe, peut-être beaucoup plus : sa tombe, son enclos funéraire... *Monumentum* étant sous-entendu, de multiples possibilités sont envisageables, notamment celle d’une association au petit mausolée proche, ou à un état l’ayant précédé.

## 5. Les protagonistes : leurs relations

- 12 Reste à définir la nature des relations entre ces trois individus.  
TRI termine *fra]tri*, *pa]tri* ou *ma]tri*. *Filius* à la suite de *Ti*. pourrait être un élément de nomenclature de filiation : *Cl(audii) fil(ius)*, à condition que le père soit identifié par son gentilice, ce qui n’est pas impossible, d’autant que ce gentilice impérial est très banal (Dondin-Payre 2001 : 240-243). Quoi qu’il en soit, que *Ti. Claudius* soit le fils du défunt - “*Tiberius Claudius, son fils...*” (*filius*), ou son père “*pour son fils*” (*filio*), un père et son fils s’appellent *Ti. Claudius. Atilia N[...]*, citoyenne, énonce son gentilice et son surnom ; l’absence de mention de surnom pour *Ti. Claudius* peut s’expliquer de deux façons : soit cet élément était cité ailleurs, soit sa mention était inutile. L’hypothèse la meilleure est que *Ti. Claudius* n’a pas répété tous les noms qu’il partageait avec son ascendant :

|                                       |
|---------------------------------------|
| † [Ti. Claudius ...                   |
|                                       |
| Ti. Claudius [... <i>filius/patri</i> |

- 13 *Atilia N[...]* n’a pas le même nom qu’eux et ne peut leur être unie par une relation de filiation ; elle leur est donc associée par le mariage, soit avec le père soit avec le fils :
- 14 - avec le père : il faut placer après les noms d’*Atilia* l’expression de sa parenté - *coniugi et pa]tri* ; l’ordre est illogique puisque le fils est cité en tête et qu’on attendrait *patri* avant *coniugi*, mais cette objection n’est pas réhabilitaire :

|                      |   |                             |
|----------------------|---|-----------------------------|
| † [Ti. Claudius .... | + | Atilia N[... <i>coniugi</i> |
|----------------------|---|-----------------------------|

|   |
|---|
|   |
| Ti. Claudius [... <i>filius / patri</i> |

- 15 - avec le fils : soit *socero* (beau-père) précède *patri*, avec la même remarque sur l'ordre des mots que précédemment :

|   |                              |
|---|------------------------------|
| † [Ti. Claudius ...                     |                              |
|   |                              |
| Ti. Claudius [... <i>filius / patri</i> | + Atilia N[... <i>socero</i> |

- 16 soit *patri* est employé dans un sens large, pour désigner le représentant de la génération précédente, même s'il n'est pas uni par des liens du sang avec Atilia. Cet emploi d'un terme de filiation à la place du terme d'affinité (c'est-à-dire de *pater* pour l'ascendant du conjoint) est bien attesté (MOREAU 2002 : 279-283).

|                                 |                |
|---------------------------------|----------------|
| † [Ti. Claudius ...             |                |
|                                 |                |
| Ti. Claudius [... <i>filius</i> | + Atilia N[... |
| Patri                           |                |

## 6. Les protagonistes : leurs identités

- 17 Que Tiberius Claudius père et fils aient des noms impériaux, de la dynastie julio-claudienne, peut s'expliquer de deux façons : soit ce sont des indigènes devenus citoyens romains par faveur impériale, soit ils sont d'origine affranchie. On ne peut trancher : les deux cas de figure sont connus, et Claudius fait partie des gentilices impériaux assez fréquents en Gaule. Cependant, l'accession à la citoyenneté romaine par le droit latin, procédure la plus répandue en Gaule, et la date (voir ci-dessous) incitent à préférer la seconde solution ; il n'empêche que l'affranchissement peut être très antérieur au document. Atilia, l'épouse du fils, porte un gentilice italien, bien attesté en Occident, et un surnom indéterminé ; il semble que la seconde lettre, disparue, soit arrondie, un O donc ; on pense à Nobilis, qui appartiendrait au même registre linguistique, anthroponyme italien connu dans les provinces occidentales, mais de nombreuses autres possibilités existent : Nocturnus, Nonnus, Norbanus et plusieurs autres sont très bien attestés, de sorte qu'il est impossible de se prononcer. Il serait même injustifié de déterminer, à partir du gentilice, une origine indigène ou immigrée pour Atilia. Si les *Claudii* sont vraiment d'origine affranchie, ce pourrait être un mariage inégal, mais cette extrapolation est risquée.

- 18 Quoi qu'il en soit, le milieu est celui des citoyens, donc romanisé, ce que confirment les aperçus que l'on a du formulaire, des nomenclatures et de l'enchaînement des formules.
- 19 La restitution de texte qu'on peut proposer est la suivante :
- 20 - ligne 1 : *D(is) M(anibus)* [la formule est présente ou non selon la date].
- 21 - ligne 2 : *Ti(berius) Claudius, Ti(berii) f(ilius)*  
ou *Ti(berii) l(ibertus)* ou *Aug(usti) l(ibertus)*,  
puis son *cognomen*,  
puis éventuellement *u(ixit) a(nnos) ...*  
ou le nom du défunt au datif : *Ti(berio) Claudio, Ti(berii) f(ilio) ...]*
- 22 - ligne 3 : *Ti(berius) Cl(audius) fil(lius) pius ? carissimus ?*
- 23 - ligne 4 : *et Atilia No[... coniux eius pa]*
- 24 - ligne 5 : *tri posuerunt*, puis une formule comme *bene merentibus*, ou comme *h(ic) s(itus) e(st)*.
- 25 La traduction est celle-ci :
- 26 “ Aux dieux Mânes. /
- 27 Tiberius Claudius, fils de Tiberius – ou affranchi de Tiberius, ou de l'empereur) –, ... a vécu X années ”
- 28 ou : “ et à Tiberius Claudius etc., Tiberius Claudius son fils dévoué ?, très cher ? / et Atilia No[... épouse de ce dernier, / ont fait faire (ce monument, cette épitaphe) à leur / père ... ”.
- 29 Le texte se termine peut-être par : “ Ils ont eu bien du mérite ” ; ou par “ Il est enterré ici ”.

## 7. Datation

- 30 La rédaction, assez laconique autant qu'on puisse en juger (aucun adjectif affectif ne suit *patri* même si on peut en supposer un après *filius*), la mention du prénom de Claudius, la paléographie correspondent à la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ou au II<sup>e</sup> s., ce qui coïncide avec la chronologie du mausolée proche.

---

## BIBLIOGRAPHIE

DONDIN-PAYRE 2001

Dondin-Payre M. - L'onomastique des cités de Gaule centrale, in : M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (dir.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut Empire*, Bruxelles : 193-341.

MOREAU 2002

Moreau P. - *Incestus et prohibita nuptiae. L'inceste à Rome*, Coll. d'Études anciennes, 62, Les Belles Lettres, Paris, 451 p.



SCAON à paraître

Scaon C. - " *Le Cocluchon* " Autoroute A19 Site L2.1, Gondreville, Treilles-en-Gâtinais (Loiret), Rapport Final d'Opération, Service Régional d'Archéologie du Centre/INRAP.

## RÉSUMÉS

À l'occasion des opérations d'archéologie préventive de l'autoroute A.19, un petit monument funéraire a été découvert près d'une voie romaine, sur la commune de Gondreville (Loiret). Au contact de celui-ci, sans doute dans la couche de destruction, une inscription funéraire a été mise au jour, qui peut sans aucun doute lui être associée.

During the rescue archaeology operations on the A19 motorway, a little funerary building was found near a Roman road, in the commune of Gondreville (Loiret). Next to it, probably in the destruction layer, was discovered a funeral inscription, which was undoubtedly associated with it.

## INDEX

**Mots-clés** : archéologie préventive, épigraphie, inscription funéraire, mausolée, Sénons, voie

**Keywords** : epigraphy, funerary inscription, mausoleum, rescue archaeology, road, Senones

## AUTEURS

**MONIQUE DONDIN-PAYRE**

CNRS, UMR 8585, Paris.

**CAMILLE SCAON**

INRAP, Grand Ouest (Cesson-Sévigné).